



Dépliant Camargue

édité par le Parc naturel régional de Camargue

CAHIER DES CHARGES

1. Contexte

En Camargue, le public est de plus en plus demandeur d'une découverte des différentes facettes du territoire à travers une approche des sites et des milieux sans porter atteinte à leur fragilité.

Afin de répondre aux attentes des visiteurs, le Parc naturel régional de Camargue veut réaliser en collaboration avec les offices de tourisme d'Arles, des Saintes-Maries-de-la-Mer, un document d'information présentant les différents espaces et milieux naturels de la Camargue, ainsi que les sites d'accueil et de découverte ouverts au public.

2. Objectifs

Edité en 6 langues (français, anglais, allemand, italien, néerlandais et espagnol), ce document permet aux visiteurs de se repérer dans le delta du Rhône à l'aide d'une carte et d'accéder à une sélection de sites d'accueil offrant des informations ou des animations de qualité sur le patrimoine naturel de Camargue.

3. Contenu

Le Parc naturel régional de Camargue souhaite confier à un prestataire extérieur la réalisation d'un document d'information à partir des principes suivants :

- format fermé 10 x 21 cm – format ouvert 40 x 63 cm (3 plis accordéon, 2 plis roulés)
- page de couverture : logo « Parc naturel régional de Camargue », accroche « Camargue », photo pleine page ; *en option fourniture d'une photo « libre de droit » pour la couverture*
- intérieur (12 pages) :
 - Carte de la Camargue, à partir d'un dessin original de Vincent Brunot (Camargue vue en « plongée », avec représentation des milieux naturels)
 - Autour de la carte, noms et téléphones des prestataires (tourisme équestre, accueil en manade, viticulteur) bénéficiant de la marque « Parc naturel régional de Camargue » et accueillant des individuels (22 établissements maximum)
- verso (12 pages) :



- 4 pages de présentation des 6 milieux naturels présents en Camargue avec texte et dessins emblématiques du milieu réalisé par Vincent Brunot :
 - lieux cultivés,
 - sansouires et pelouses,
 - marais temporaires,
 - étangs,
 - marais salants,
 - plages et dunes
- 4 pages de présentation des équipements d'accueil (8 ou 10 équipements), illustrations, petit texte de présentation, périodes et horaires d'ouverture, conditions de visite
- 1 page avec carte de localisation de la Camargue en Europe, coordonnées et logos « Parc naturel régional de Camargue », « Offices de tourisme d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer », « Comité départemental du tourisme 13 » et logos des bailleurs de fonds.
- 2 pages de présentation du Parc et de son action en matière de tourisme, d'information des publics et de la marque « Parc naturel régional de Camargue »

4. Les prestations demandées

A partir du contenu envisagé, il appartient au prestataire de fournir **d'une part une proposition de conception du document et d'autre part, une proposition d'impression.**

4.1. Conception du document

Sur la base des éléments fournis par le Parc (textes en 6 langues, dessins, photo, charte graphique, logos ...), la proposition d'intervention devra tenir compte des éléments techniques suivants :

- format fermé 10 x 21 cm – format ouvert 40 x 63 cm (3 plis accordéon, 2 plis roulés)

Les propositions de tarifs devront intégrer les postes de conception graphique suivants :

- création graphique originale avec mise en forme des textes en 6 langues, des illustrations et ajout d'informations sur la carte
- la numérisation d'un dessin original de la carte (60 x 40) et de 6 petits dessins de milieux naturels
- - l'éventuelle fourniture d'une photographie pour la couverture (à indiquer comme option)
- la photogravure,
- plusieurs épreuves couleur,
- et l'épreuve cromalin.



La prestation comprendra également :

- La fourniture d'un cd-rom de sauvegarde avec maquette en format **Xpress 4** avec photographies, polices
- La cession des droits sur la maquette proposée

4.2. Impression du document

L'impression du document sera faite en quadrichromie recto/verso. La proposition de tirage devra être faite pour 100 000 exemplaires avec une option pour les 10 000 exemplaires supplémentaires. Le papier sera soit du Cyclus print soit du papier blanchi sans chlore, issu de forêts gérées durablement.

Les dépliants seront conditionnés par paquet de 50 ou de 100 exemplaires sous film plastique dans des cartons de 6 à 7 kg maximum, étiquetés d'une mention précisant le nombre d'exemplaires dans le carton, le nom du dépliant et sa version linguistique.

La livraison sera faite en trois points distincts (1 à l'office de tourisme d'Arles, 1 à l'office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer, 1 au siège administratif du Parc (route entre Arles et les Saintes-Maries-de-la-Mer)).

5. Remises des propositions

Les propositions d'intervention devront comprendre un **devis détaillé reprenant les différentes phases de la prestation demandée accompagné d'exemples de travaux du même type précédemment réalisés** (dépliants touristiques, dépliants d'information), et être adressées à l'attention de :

Monsieur le Président Parc naturel régional de Camargue Mas du Pont de Rousty - 13 200 ARLES
--

Personnes à contacter :

Roberta Fausti, chef de projet information, édition et documentation. Tel : 04 90 97 19 74
doc@parc-camargue.fr